



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

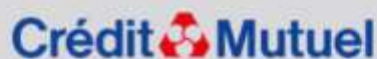


GRANDS CADES REGIONALS
30 JOURS!
CHAQUE JOUR!

CAHIER DES CHARGES

« Le sport au Cœur des Villages »

Un événementiel sportif, culturel et citoyen, au service du développement de l'activité physique sportive pour toutes et tous.



2024 : Sport Grande cause nationale

Dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques, le Président de la République a décrété la promotion de l'Activité Physique et Sportive comme Grande Cause Nationale 2024.

La Grande Cause Nationale est le relai sociétal pour porter l'héritage immatériel de ce rendez-vous unique et historique, avec pour objectif d'améliorer l'éducation, la santé, l'inclusion et de rendre notre société plus solidaire.

Changer la place du sport dans notre société

C'est une véritable révolution culturelle que nous sommes en train d'impulser. A l'esprit cartésien où l'esprit prime sur le corps, répond la volonté de Pierre de Coubertin « d'unir à nouveau les liens d'un légitime mariage d'anciens divorcés : le muscle et l'esprit ». De même, pour construire une Nation sportive, le sport doit être au cœur du projet éducatif.

« Le sport peut être l'une des plus fantastiques sources d'épanouissement, de bien-être et de cohésion sociale dans laquelle notre pays peut puiser » Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Tous ensemble, inversons les courbes de la sédentarité !

« Notre société est face à un véritable tsunami sociétal d'inactivité physique et de sédentarité » François Carré, Professeur en cardiologie, Président du collectif pour une France en forme.

Face à ce scénario inquiétant, il n'y a pas de fatalité.

Une somme conséquente d'études scientifiques l'atteste. L'activité physique et sportive est la meilleure solution en prévention primaire. Pratiquer une activité physique régulière diminue les risques de développer une pathologie chronique de 20 à 30% (infarctus, AVC, Alzheimer, cancer...). Aux côtés d'autres traitements classiques, elle est fondamentale pour combattre toutes les pathologies. Elle est le meilleur des « traitements » pour combattre le stress et la dépression.

La bonne nouvelle : nous pouvons agir !

Individuellement et collectivement. Chacun a en lui le pouvoir de bouger, en fonction de ses capacités, en pratiquant chaque jour à son rythme de l'activité physique. Les administrations, les entreprises et les associations vont se mobiliser pour inviter leurs agents, salariés et adhérents à bouger, courir, jouer... Avec toujours à l'esprit, que le sport, en plus de faire du bien, crée : joie, épanouissement, lien social, envie...

La Grande Cause Nationale 2024

UNE DOUBLE RAISON

Des Jeux olympiques et paralympiques qui sont une occasion unique de mettre le sport et ses bienfaits au cœur de la société

La nécessité de répondre à une urgence sanitaire : la progression de la sédentarité, aggravée par l'addiction aux écrans

3 OBJECTIFS

1. Mettre le sport au cœur de nos politiques publiques, de l'interministérialité et du pacte républicain
2. Mobiliser les acteurs du sport et toutes les forces vives du pays pour valoriser la place du sport en France
3. Inciter les Français à faire davantage d'activité physique et sportive

1 MARQUEUR FORT

**30' D'ACTIVITÉ PHYSIQUE
ET SPORTIVE PAR JOUR**



5 PILIERS

1. La mobilisation d'un collectif de « militants »
2. La création d'un fonds de soutien dédié opéré par l'Agence nationale du Sport
3. L'élaboration d'une campagne de communication de grande ampleur
4. La mise en place d'une stratégie de labellisation GCN2024 pour mettre en valeur des projets positifs
5. Un agenda 2024 rythmé par des animations sportives et sociétales

Le sport et la ruralité (Définition en annexe 1)

Quelques chiffres :

- En 2020, 65 % des personnes de 15 ans ou plus résidant en France métropolitaine pratiquent régulièrement une activité sportive mais déséquilibre 67 % parmi les habitants de l'urbain de densité intermédiaire, contre 60 % des habitants des territoires ruraux les plus isolés.

(Source : Insee Références- Edition 2022- Eclairages- « Loisirs des villes, loisirs des champs : territoires et caractéristiques... »).

- Le contact avec la nature est une motivation propre au rural.

(Source : INSEE)

- Il existe un déficit d'offre en matière de diversité d'équipements sportifs :
 - Les équipements les plus répandus sont les terrains de football et les courts de tennis
 - Un déficit est constaté en matière de salles de remise en forme, piscines, bowlings, stades d'athlétisme ou encore de salles spécialisées.
 - Des équipements couverts peu nombreux, en référence notamment aux centres aquatiques et autres courts de tennis.
 - Une commune sur trois (36 %) est dépourvue de toute infrastructure de ce type contre 22 % en zone périurbaine.
- Une offre sportive en matière d'événements et d'animations sportives impactée par la plus faible densité de population et des équipements.
- Un sentiment de délaissement de la part des populations.

Un comité de pilotage mobilisé

Il est co-piloté par la Délégation Ministérielle à la Grande Cause Nationale et l'Ufolep avec le soutien de l'Agence Nationale du Sport.

Il est constitué de :

- **L'Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique (UFOLEP),**

L'UFOLEP est une fédération agréée par le ministère des Sports et membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF). Première fédération sportive multisports affinitaire de France, elle présente une double ambition de fédération multisports et de mouvement d'idées dans la société d'aujourd'hui et de demain. Son projet politique s'inscrit dans les fondamentaux politiques et idéologiques de la Ligue de l'enseignement pour contribuer à une meilleure prise en compte des enjeux et

problématiques de société. Pour ce faire, le réseau fédéral composé de bénévoles, d'élu.e.s et de professionnel.le.s agit sur l'ensemble du territoire. Les objectifs de la fédération s'articulent autour de la diffusion des savoirs, de l'expertise, concernant les problématiques et les thématiques de société telles que : citoyenneté en actes, défense du principe de laïcité, lutte contre les discriminations, lutte contre le racisme, promotion de l'égalité Hommes Femmes, promotion de la parité entre les genres, lutte contre l'homophobie....

- **L'Association Nationale Des Elus en charge du Sport (ANDES),**

L'Association nationale des élus en charge du sport est un réseau unique de maires et d'élu.e.s en charge du sport en Hexagone et Outre-mer. En fédérant plus de 8 000 villes et EPCI sur le territoire national, l'ANDES est un vecteur d'échanges et de partages quant aux politiques sportives des villes et de leurs groupements.

Forte de ses 25 années d'existence, l'ANDES possède une solide expertise du sport en France, de son développement comme de ses mutations au plus près des acteurs. Elle accompagne ainsi les maires et élu.e.s en charge du sport dans l'exercice de leurs fonctions et la mise en place de leur politique sportive. Pour cela, l'ANDES développe nombre de services à destination des collectivités locales (fiches pratiques, guides, webinaires, formations, etc.).

Devenue un acteur incontournable auprès de l'Etat, du mouvement sportif et du monde économique, l'ANDES défend et représente les intérêts des collectivités locales et relaie leurs problématiques au sein des instances décisionnaires locales et nationales.

- **L'Association des Maires Ruraux de France (AMRF),**

L'Association des maires ruraux de France (AMRF) réunit les élus des communes de moins de 3 500 habitants, pour représenter, défendre et promouvoir les communes rurales et la liberté municipale. L'Association des maires ruraux de France se présente comme une fédération qui « s'engage au quotidien au niveau local comme national pour défendre et promouvoir les enjeux spécifiques de la ruralité ».

- **L'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP),**

L'USEP, secteur sportif scolaire de la Ligue de l'enseignement, fédération sportive scolaire membre du CNOSF. L'USEP joue un rôle clé dans la formation sportive et citoyenne des enfants des écoles primaires publiques. Avec ses 7900 associations sportives affiliées, l'USEP encadre 730 000 enfants de 3 à 11 ans et mobilise 38 000 adultes, incluant enseignants, animateurs et parents, dans cette mission fondamentale.

- **La Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural (FNSMR),**

La FNSMR est une fédération multisports agréée auprès du ministère des Sports et membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) qui a pour mission d'animer et de développer le milieu rural par le biais de la pratique sportive de loisir accessible à tous.

Depuis 1983, elle se positionne comme un acteur majeur du milieu rural et répond à une mission unique en France dans le paysage sportif. Elle entend défendre des valeurs telles que promouvoir, développer et pratiquer des activités physiques, sportives, culturelles, et de loisir accessible à toutes et tous avec bienveillance, dans le respect, des individus, de l'environnement, des traditions et spécificités locales afin de favoriser le bien-être, et l'épanouissement individuel et collectif des populations rurales.

- **Le Crédit Mutuel,**

Soutien majeur du sport en France, le Crédit Mutuel s'engage chaque année au niveau local, régional et national auprès de milliers d'associations sportives de toutes disciplines et de plusieurs fédérations, sur l'ensemble des territoires.

Le Crédit Mutuel est un groupe bancaire mutualiste et coopératif exclusivement détenu par ses clients sociétaires. Il est composé de 18 fédérations régionales de Crédit Mutuel et d'une fédération agricole à vocation nationale ainsi que de nombreuses filiales spécialisées, offrant essentiellement des services financiers et d'assurances. Ses principales filiales sont le CIC, les Assurances du Crédit Mutuel, Suravenir, TARGOBANK en Allemagne, Beobank en Belgique, Banque de Luxembourg, Cofidis dans 9 pays européens, la Française, Fortuneo, Monabanq, Lyf Pay.

Au 31 décembre 2023, le groupe Crédit Mutuel compte 37,8 millions de clients dont 8,9 millions de sociétaires, 84 600 collaborateurs et plus de 5 000 points de vente.

- **L'opération 1000 cafés et le Groupe SOS,**

« 1000 cafés » propose un projet d'avenir pour contribuer à la revitalisation des petites communes rurales en ouvrant et soutenant des cafés des communes de moins de 3 500 habitant.e.s. Afin de développer le lien social et les services de proximité dans les villages de France, «1000 cafés» a lancé en septembre 2019 un appel à candidature à destination des élu.e.s, entrepreneur.e.s et habitant.e.s qui souhaitent porter un projet d'ouverture de café multiservices dans leur commune. « 1000 cafés » soutient également les gérant.e.s de cafés déjà en activité qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement sur l'exploitation de leur commerce et la mise en place de services de proximité.

Ces cafés sont conçus comme des lieux ressources du territoire qui contribuent à améliorer le quotidien de milliers de Français.e.s. «1000 cafés» croit au potentiel de ces communes et de ses habitant.e.s pour développer cette vie locale.

Objectif **500** événements sportifs

Au cœur des villages

Période : Ils devront avoir lieu entre le **1^{er} mai et le 31 octobre 2024** et devront se tenir à minima sur une journée.

Territoires : Ils se tiendront dans des villages de **moins de 3 500** habitants (à l'exclusion des territoires "Relais de la Flamme"), dans l'Hexagone et en Outre-Mer. Ils devront être organisés en **collaboration avec les élu.es** des territoires, en s'appuyant particulièrement sur l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) et l'Association Nationale des Elus du sport en charge du Sport (ANDES),

Événements : ces événements, **gratuits** d'accès devront permettre la pratique de toutes et tous. Ils seront **multisports** avec l'objectif d'allier sport/culture/santé/citoyenneté. Ils devront s'intégrer à la campagne « [Bouge 30 minutes chaque jour](#) ».

Ils devront revêtir une forte **dimension intergénérationnelle**, familiale, de lien social et ils viseront à inscrire une activité pérenne sur la commune (reconduction de l'événement, organisation de nouveaux événements sportifs, création d'une association sportive, ateliers, ...)

Ces événements pourront prendre appui sur le croisement des différentes organisations et structures membres du comité de pilotage : Villages de moins de 3 500 habitants adhérents de l'AMRF ou de l'ANDES, Clubs et comités UFOLEP, USEP ou FNSMR, agences du Crédit Mutuel, villages accueillant le dispositif "1000 Cafés" du groupe SOS, ...

Ces événements pourront aussi valoriser les équipements sportifs de proximité du [Plan Gouvernemental 5 000 équipements](#) (<https://www.agencedusport.fr/actualites/plan-5000-equipements-generation-2024>).

Ils pourront prendre place dans des équipements sportifs de plein air ou intérieurs, scolaires, de convivialité, dans des espaces naturels,

Le lien avec les DRAJES est essentiel pour la bonne organisation de ces événements. Les DRAJES devront être informées en amont des événements. De même, il est fortement conseillé de prévenir les CROS et les CDOS concernés. Toutes les manifestations seront labélisées Grande Cause Nationale. Chaque organisateur d'événement, dans le cadre de « sport au cœur des villages » devra déposer sur le site www.grandecause-sport.fr une demande de labellisation GCN2024 ce qui permettra à chaque DRAJES d'enregistrer l'événement sur la carte de géolocalisation du calendrier de la GGCN.

DEPOSER SA CANDIDATURE

Rappel des critères d'éligibilité

- ✓ Le village qui accueillera la manifestation devra être d'une population égale ou inférieure à 3 500 habitant.e.s,
- ✓ La manifestation sera organisée en collaboration/ou avec le soutien des partenaires « Crédit Mutuel » ou « 1000 cafés » du groupe SOS, en fonction des territoires.
- ✓ Durée : 1 journée,
- ✓ Gratuité d'accès et de pratique,
- ✓ Public : habitant.e.s, une attention particulière sera portée aux personnes particulièrement éloignées de toute pratique (personnes porteuses de handicap, femmes isolées, séniors,...)
- ✓ Offrir de la pratique **multisport adaptée** aux différents publics,
- ✓ Utiliser les terrains de proximité lorsqu'ils existent.

Porteurs de projets éligibles

- Un comité départemental ou régional affilié à l'UFOLEP ou la FNSMR. Les associations qui veulent candidater devront se rapprocher de leur comité départemental respectif qui déposera en leur nom.

Candidater :

Les demandes devront être envoyées avant le 30 août 2024. Retrouvez l'ensemble des ressources concernant « Le Sport au Cœur des Villages » en cliquant que le lien suivant : [Sport au cœur des villages 2024 GCN](#)

Candidater en cliquant sur le lien suivant :

<https://forms.office.com/e/KwSzKpdTXQ>

Avant la manifestation (au dépôt de la candidature)

Joindre le courrier d'engagement de la commune par son maire ou son représentant et le partenaire sportif (UFOLEP, FNSMR ou USEP) : [Courrier de soutien formulaire.pdf](#)

Envoyer le courrier de soutien du /de la maire par mail à l'adresse suivante : lesportaucoeurdesvillages@ufolep.org

Après la manifestation

- ✓ Réaliser un bilan de l'action (après la manifestation un questionnaire bilan sera envoyé à chaque organisateur)

Financement :

Un seul évènement peut être soutenu financièrement par commune.

- Un événement sportif pourra se voir attribuer un soutien financier à hauteur de 800 € (huit cents euros) maximum, dans la limite du budget attribué pour ce dispositif.

Nous reviendrons vers vous si des précisions sont nécessaires pour la compréhension de votre demande.

Communication : [logos](#)

Apposer les logos du Sport au Cœur des Villages, GCN, la fédération sportive et des partenaires de l'évènement sportif sur tous les documents de communication.



Vos contacts partenaires :

UFOLEP :

- Isabelle CHUSSEAU : lesportaucoeurdesvillages@ufolep.org
- Laura CHEVALIER : lesportaucoeurdesvillages@ufolep.org



FNSMR :

- Guillaume GICQUEL : guillaume.gicquel@sportrural.fr



CREDIT MUTUEL

- RENARD Marjorie : marjorie.renard@creditmutuel.fr
- SPANHOVE Delphine : delphine.spanhove@creditmutuel.fr



ANDES :

- GUILLAUME Margot : margot.guillaume@andes.fr



AMRF

- SZABO Cédric : cedric.szabo@amrf.fr



1000 CAFES

- WOLF Agathe : agathe.wolf@1000cafes.org



USEP

- DRAPIED Karl : kdrapied@laligue-usep.org



Délégation GCN2024 : contact@grandecause-sport.fr

Annexe 1 :

Définition de la ruralité (Source : INSEE)

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039991?sommaire=5040030#:~:text=Jusqu'en%202020%2C%20l',cens%C3%A9e%20caract%C3%A9riser%20les%20%C2%AB%20villes%20%C2%BB.>

USAGES CHARTE GRAPHIQUE

Pour tous les évènements, il est juridiquement interdit de les nommer autour du champ lexical lié aux Jeux Olympiques et Paralympiques.

Les événements seront sous l'égide de la Grande cause nationale du sport 2024.

Après avoir obtenu la labellisation les organisateurs recevront le kit numérique de communication de la GCN2024.